

Sommaire des journées d'apprentissage et de co-planification d'IRCC avec les Réseaux en immigration francophone des 12 et 13 juin 2018

Contexte

Les 12 et 13 juin 2018, IRCC a organisé une rencontre avec les Réseaux d'immigration francophone (RIF) autour des objectifs suivants :

- Communiquer la vision d'IRCC en appui au parcours d'intégration francophone.
- Présenter les nouvelles mesures associées au *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir* et à la consolidation du Parcours d'intégration francophone d'IRCC (par ex. communautés francophones accueillantes, formation linguistique adaptée, appui au secteur d'établissement francophone) et entamer leur planification conjointe.
- Identifier les priorités en soutien aux RIF en prévision du prochain appel de propositions national 2019 pour le Programme d'établissement.
- Offrir des opportunités d'apprentissage aux coordonnateurs et coordonnatrices des RIF (par ex. : mise à jour sur les priorités en établissement comme la formation linguistique; appel de proposition 101; comprendre les données administratives du système Immigration – Environnement de déclaration d'ententes de contribution (iEDEC)).

Les coordonnateurs et un représentant additionnel de chacun des treize RIF étaient présents à la rencontre ainsi que deux représentants de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada et un représentant du Comité atlantique sur l'immigration francophone (CAIF). Du côté d'IRCC, on comptait parmi les participants, des représentants de la Direction générale des politiques d'établissement et de l'intégration, la Direction générale des affaires des réfugiés, du Réseau de l'établissement de l'Administration centrale et des régions, du Secrétariat des langues officielles, ainsi que de la Direction générale des communications.

Ce sommaire donne un aperçu de ces deux journées de rencontre avec les RIF. Il est subdivisé en deux parties avec le premier volet présentant les points saillants des discussions autour des différents thèmes abordés, et le deuxième volet résumant les ateliers d'apprentissage.

Il est important de souligner que ce sommaire compile exclusivement des suggestions qui ont été faites par les intervenants durant cette rencontre et ne représentent en aucune façon les positions du Ministère.

Volet 1 – Activités de co-planification

1 La vision d'IRCC en appui au parcours d'intégration francophone

IRCC a commencé par rappeler l'importance d'avoir un parcours d'intégration francophone cohérent où les services et le soutien aux nouveaux arrivants d'expression française seraient offerts de manière intégrée par des institutions et des communautés « pour et par des francophones ».

Ainsi, afin de consolider le parcours d'intégration francophone, IRCC mènera à bien plusieurs initiatives novatrices au cours des cinq prochaines années comme l'initiative des communautés francophones accueillantes, l'amélioration des services de base améliorés (par ex. augmentation de l'offre et de l'accès à une formation linguistique adaptée aux besoins des nouveaux arrivants d'expression française), et le renforcement des capacités du secteur de l'établissement francophone.

IRCC a par la suite présenté sa vision en appui au parcours d'intégration francophone et s'articulant comme suit :

« Les nouveaux arrivants d'expression française ont la possibilité de s'établir et de s'intégrer en français ainsi que de contribuer positivement à la société canadienne et à la vitalité des communautés francophones. Cela est appuyé par un parcours d'intégration francophone qui commence avant l'arrivée au pays et se prolonge jusqu'à l'obtention de la citoyenneté. »

Les participants ont été invités à commenter la vision proposée. La plupart des commentaires émis proposaient des changements à la terminologie utilisée dans l'énoncé de la vision, comme par exemple remplacer l'expression « nouveaux arrivants » par « personnes immigrantes » ou tout simplement « immigrants ».

En définitive, l'énoncé suivant a été proposé :

Les immigrants reconnaissent les avantages de s'établir, s'épanouir en français et contribuer à la société canadienne et la vitalité des communautés francophones. Cela est appuyé par un parcours d'intégration francophone qui commence avant l'arrivée et se réalise dans l'obtention de la citoyenneté.

Concernant cette dernière suggestion, il a été souligné que dans le passé, on avait essayé d'éviter l'utilisation du mot « immigrant » car cela avait une connotation parfois péjorative, on en était alors arrivé à l'utilisation du terme « nouvel arrivant » qui a l'avantage d'être mieux défini. Il serait alors plus logique de garder ce terme dans l'énoncé de la vision.

Il a également été noté que la vision devrait aller au-delà de « l'obtention de la citoyenneté » pour viser la « rétention ».

IRCC a indiqué son intention de tenir compte de ces différents commentaires pour réviser la vision du parcours d'intégration francophone, et la présenter de nouveau aux RIF.

2 L'approche ciblée pour la consolidation des services d'établissement francophones

Après une brève présentation qui a spécifié les objectifs d'une approche ciblée (à savoir répondre de façon efficace aux besoins des immigrants d'expression française et concentrer les efforts là où les besoins sont les plus grands, maximiser l'impact lié à l'investissement), les participants ont été invités à répondre à une série de questions visant à mieux définir/ cerner l'approche. Il a également été souligné que l'approche ciblée découlait des consultations de novembre-décembre 2017 menées par IRCC auprès des RIF et au cours desquelles plusieurs intervenants avaient mentionné le besoin d'avoir des services d'établissement consolidés.

La première série de questions visait à identifier des critères ou des éléments à considérer pour la sélection des régions désignées. Le sommaire des discussions pour chacune des questions est ci-dessous présenté.

Inconvénients d'une approche ciblée

Les participants ont identifié les inconvénients suivants :

- Désavantage dans les régions où les distances sont importantes. Par ailleurs, les communautés rurales sont souvent oubliées, l'approche devrait prendre en compte ce facteur.
- Désavantage des fournisseurs de services non financés par IRCC versus ceux financés par IRCC.
- Une approche basée sur le poids démographique serait à la défaveur des communautés fragiles.

Critères devant être considérés pour cibler les régions

Les participants ont souligné la nécessité de tenir compte de certains facteurs pour déterminer les critères qui serviront à cibler les régions, incluant les suivants :

- La zone de désignation doit être adaptée par province/ territoire.
- Tenir compte de facteurs tels que les possibilités d'emploi, l'évolution du marché, etc.
- Avoir des centres plutôt que des régions.
- Tenir compte du fait que les clients en régions sont souvent des temporaires.
- Utiliser les données sur la migration secondaire, par exemple les données sur le lieu où ils s'établissent, explorer la possibilité d'utiliser les informations des impôts ou de la carte santé.
- Considérer des critères comme la distance entre les communautés cibles et la taille afin de pouvoir tenir compte des communautés rurales ou éloignées.
- Utiliser l'indicateur de vitalité des communautés développé par Patrimoine Canada.

La deuxième série de questions avait quant à elle pour objectif de trouver des façons d'améliorer/ de consolider les services d'établissement francophone et le développement d'un parcours d'intégration francophone, ce qui implique des efforts concertés.

Lacunes de services d'établissement dans les régions respectives des RIF

Les participants ont identifié les lacunes qui existent présentement dans leur région :

- Le Plan stratégique de la communauté est à revoir pour mieux définir qui fait quoi. On s'assurera ainsi que le financement du Programme d'établissement soit aligné au mandat déjà défini des RIF.
- Non disponibilité des services (par ex. manque des services d'accueil), ou encore services dispersés.
- Les groupes ethnoculturels ne sont pas toujours associés dans les activités du groupe sectoriel qui a été mis en place au niveau local, notamment en Alberta.

Tout en identifiant les lacunes, les participants ont également mentionné les méthodes qui permettraient de les identifier, cela comprend par exemple l'analyse périodique des besoins dans les régions respectives des RIF, ou des consultations pour déterminer comment combler les lacunes.

Il a aussi été souligné que la rétroaction de la part des nouveaux arrivants permettrait d'identifier d'autres lacunes dans les services reçus par ces derniers.

Comme pistes de solution, ils ont souligné les planifications régionales, ou encore le développement de parcours personnalisés comme mécanismes pour combler les besoins/lacunes.

Engagement des membres des RIF : enjeux / difficultés

Les participants ont été amenés à émettre des idées qui permettraient de mieux engager leurs membres. Ils ont émis les propositions suivantes :

- Avoir un budget de déplacement pour faire de la sensibilisation (*outreach*) auprès des fournisseurs de services, membres des RIF mais qui ne savent pas toujours en quoi consiste le mandat ou le rôle des RIF.
- Favoriser la concertation annuelle ou ponctuelle et des rencontres régulières de comités.
- Faciliter le dialogue entre les différents intervenants communautaires et les immigrants.
- Avoir plus de financement pour le développement d'une approche intégrée en immigration francophone, en se donnant des cibles spécifiques relativement aux objectifs d'engagement; des ressources additionnelles seront nécessaires afin d'atteindre ces cibles.
- Penser à une analyse qualitative des services rendus aux immigrants en plus des analyses quantitatives.
- Besoin de communication sur le mandat du RIF auprès des fournisseurs de services et des immigrants afin d'assurer une meilleure compréhension de ce qu'ils font. Par exemple en Alberta, le RIF a prévu de faire le tour de la province pour informer ses membres.

3 Mise en œuvre de l'initiative des communautés francophones accueillantes

Les communautés francophones accueillantes sont une composante du parcours d'intégration francophone. Elles ont un effet de levier sur les services d'établissement actuellement en cours. Il s'agit d'une initiative qui soutient les approches communautaires et partenariales, axée sur le financement communautaire et dont les objectifs visent entre autres à tisser des liens, accroître la réceptivité de la

communauté face à de nouveaux arrivants, combler les lacunes du parcours, en réponse aux choix/décisions de la communauté par l'entremise d'un conseil consultatif.

L'initiative s'inspire de la *Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance* d'Emploi et Développement social Canada, une approche axée sur la communauté, centrée sur le client, mise en œuvre de manière collective (établissement du Conseil consultatif; axée sur les partenariats), visant l'efficacité et les approches stratégiques (partage de ressources; communication soutenue entre les intervenants) et qui permet une certaine flexibilité quant aux choix de projets.

IRCC propose de développer des communautés francophones accueillantes avec le support des RIF, autour des quatre éléments clés suivants :

- i. L'identification des communautés accueillantes (environ 14 communautés)
- ii. L'utilisation d'une enveloppe dédiée et d'un financement flexible pour les communautés accueillantes
- iii. L'établissement d'un conseil consultatif pour chacune des communautés accueillantes
- iv. L'élaboration du plan communautaire spécifique à la communauté accueillante

Les RIF ont été invités à donner leurs points de vue sur l'initiative et proposer des critères pour l'identification des communautés accueillantes. Ils ont également été amenés à se prononcer sur l'établissement d'un conseil consultatif.

3.1 Identification des communautés francophones accueillantes

Afin d'aider à l'identification des communautés accueillantes, les participants ont suggéré ce qui suit :

- Viser les communautés ayant un grand besoin de main d'œuvre.
- Tenir compte de l'engagement de la communauté, c'est-à-dire l'engagement des bénévoles afin de supporter les nouveaux arrivants et leur intégration, de la volonté de la communauté à accueillir des nouveaux arrivants, de l'ouverture de la municipalité à l'immigration, en d'autres termes chercher les terrains fertiles.
- S'assurer que l'on peut tirer profit des bonnes pratiques pour développer des communautés accueillantes ailleurs. (Celles qui sont le moins accueillantes).
- Lancer aux communautés une déclaration d'intérêt et ensuite voir lesquelles seraient intéressées pour être pilote / terrain d'expérimentation.
- S'appuyer sur les communautés qui travaillent déjà sur la problématique pour continuer sur la même lancée.
- Choisir des communautés accueillantes qui ne sont pas de trop grande taille, soit des communautés émergentes, afin de se laisser une chance de mettre en œuvre des approches innovantes et créatives.
- Choisir des communautés accueillantes qui entretiennent des relations de travail avérées avec les coordonnateurs des RIFs.

Critères proposés

Les participants ont proposé un certain nombre de critères à prendre en compte dans l'identification des communautés accueillantes :

- Opportunités d'intégration au marché de l'emploi pour une intégration réussie.
- Ouverture de la communauté d'accueil de la région à contribuer à l'intégration des nouveaux arrivants.
- Communautés où l'on peut vivre en français dans la mesure du possible.
- Grandeur relative des régions.
- Niveau d'engagement et esprit de collaboration des acteurs locaux.
- Vieillesse de la population – communauté transitoire
- Distance géographique

3.2 Utilisation d'une enveloppe dédiée et d'un financement flexible pour les communautés francophones accueillantes

Un budget annuel potentiel de 4M\$ a été déterminé pour l'initiative des communautés francophones accueillantes, pour la mise en place d'environ 14 communautés. IRCC a présenté les différents scénarios d'allocation des fonds suivants aux participants :

- Une seule organisation obtient l'ensemble du financement pour ensuite le redistribuer aux partenaires de mise en œuvre;
- Tous les partenaires demandent un financement séparément; ou
- Un modèle hybride tenant compte des deux scénarios susmentionnés.

Les participants ont été invités à donner leur opinion sur la capacité des acteurs francophones à mettre en œuvre les projets et à utiliser le financement adéquatement. Ils ont également été amenés à identifier de potentiels avantages et inconvénients.

Pour la plupart des participants, des RIF dotés de bons outils seraient les mieux placés pour servir de mécanismes de financement. L'un des avantages relevés était que ce financement pourrait être inclus dans le budget des RIF et les projets mis en œuvre dans le cadre des plans d'action de ces derniers.

Il a cependant été souligné que des règles et des mécanismes de prise de décision clairs devraient être définis afin d'assurer la transparence dans l'utilisation du financement dédié.

Pour ce qui est de la mise en œuvre des projets, les participants ont indiqué la nécessité d'avoir de bons outils et du temps pour aller de l'avant.

Comme inconvénient, il a été souligné que le modèle d'allocation des fonds qui serait retenu ne devrait pas mettre les RIF dans une position délicate, le modèle choisi devrait appuyer l'esprit de concertation qui existe présentement

3.3 Établissement d'un conseil consultatif : rôle des RIF dans ce processus

Il est ressorti des commentaires des participants que le mieux serait de bâtir sur ce qui existe déjà et de ce fait, les RIF seraient les mieux placés pour créer le conseil consultatif. Les participants ont par ailleurs attiré l'attention sur le fait qu'il fallait veiller à ce que l'établissement de ce conseil consultatif ne dédouble pas le travail fait par les RIF.

Parmi les arguments avancés, il a été souligné que le RIF était déjà un mécanisme de concertation, auquel il faudrait juste donner un peu plus de support. De plus, le réseau a une connaissance du terrain et des partenaires; par exemple à travers la gouvernance des RIF, il y a des comités locaux et régionaux qui mobilisent des partenaires de différentes régions et milieux.

Il a été suggéré que le Conseil consultatif soit composé de membres actifs du RIF et d'autres acteurs engagés en immigration. D'autres membres incluraient les municipalités, des représentants du gouvernement, des employeurs, et le secteur privé.

3.4 Élaboration d'un plan communautaire spécifique à la communauté accueillante

Pour cet élément clé de la mise en œuvre de l'initiative des communautés francophones accueillantes, les participants ont été invités à souligner les façons d'assurer la complémentarité entre les plans des communautés accueillantes et ceux des RIF.

Tous les participants étaient d'accord pour dire que les RIF avaient déjà des plans élaborés avec les membres de la communauté, plans auxquels on pourrait tout simplement ajouter un volet « communauté accueillante » pour la région ciblée, ou « arrimer les points clés des plans d'actions communautaires à ceux des RIF ».

4 Appui au secteur d'établissement francophone

Cet atelier a couvert deux volets du secteur d'établissement francophone, à savoir les fournisseurs de services directs francophones et les Réseaux en immigration francophone qui rassemblent les acteurs de première ligne que sont les fournisseurs de services directs.

4.1 Les fournisseurs de services directs francophones

L'objectif de la session était d'identifier des mesures concrètes et des solutions afin d'appuyer le renforcement des capacités des fournisseurs de services francophones.

Les discussions ont été articulées autour de quatre thématiques/ questions.

i) Service de qualité égale

Les participants ont suggéré plusieurs opportunités qui permettraient d'améliorer la qualité des services francophones, comme par exemple :

- Former les travailleurs en établissement. Présentement les formations n'existent qu'en anglais.
- Sensibiliser le personnel servant la clientèle à la catégorie du genre LGBTQ.
- Développer des services standards au niveau national qui seront offerts par les fournisseurs de services francophones, par exemple :

- Services de ré-établissement des réfugiés qui ne sont pas offerts en français
- Formations de renforcement de capacité des travailleurs en établissement qui sont offerts seulement en anglais.
- Créer un inventaire des expertises en services directs francophones au niveau national (organisme ou structure nationale).
- Répondre aux besoins en ressources humaines dans certaines régions.
- Créer des partenariats avec les organismes anglophones pour le partage de bonnes pratiques, en organisant par exemple des journées de travail regroupant les fournisseurs de services de chaque province/territoire.

ii) Représentation

Afin d'améliorer la représentativité francophone au sein du secteur d'établissement, les participants ont entre autres, proposé ce qui suit:

- Créer un espace pour les fournisseurs de services directs qui n'ont pas de voix au niveau national. Selon eux, la création d'un réseau ou d'un organisme représentant les services directs au niveau national est essentielle. Par exemple, il serait bon d'avoir l'équivalent de la FCFA pour représenter les fournisseurs de services directs francophones.

iii) Coordination pour la mise en œuvre du parcours d'intégration francophone

Les participants ont été invités à se prononcer à savoir si l'approche à privilégier pour la coordination de la mise en œuvre du parcours d'intégration francophone devrait être nationale ou régionale.

Les participants ont semblé préférer une approche plutôt nationale en proposant de :

- Centraliser les services directs pour optimiser le parcours du nouvel arrivant.
- Créer un réseau de services directs en établissement au niveau national (coordination nationale, formation des fournisseurs de services).
- Faire en sorte que le financement des services directs soit suffisant et adéquat.

iv) Partage de bonnes pratiques et réseautage

Plusieurs suggestions ont été mentionnées par les participants, notamment :

- Élaborer un recueil de bonnes pratiques identifiées au niveau régional et partagées au niveau national : par exemple, il a été suggéré que IRCC répertorie l'ensemble des histoires à succès, tirées des données du système Immigration – Environnement de déclaration d'ententes de contribution (IEDEC) par exemple, et ces histoires de réussite pourraient être partagées via webinaire aux fournisseurs de service.
- Chaque année, faire la liste de toutes les pratiques réalisées sur un portail à travers lequel les membres pourraient avoir accès à différents outils.
- Prévoir un système de fournisseurs de services à distance du genre « Centre d'appel » qui permettrait de répondre à des questions ou aux besoins ou défis qu'un fournisseur de service pourrait avoir.

- Créer des services itinérants qui permettraient d'aller vers les communautés, cependant il y aurait besoins d'avoir des ressources pour développer ces services.
- Créer un Forum national où chaque province/ territoire pourrait venir puiser des idées, avoir accès à des vidéos, des activités, etc.
- Favoriser la concertation périodique entre les coordonnateurs des RIF et des Partenariat locaux en immigration (PLI).
- Développer un Bulletin de nouvelles qui permettrait de diffuser les bonnes pratiques.
- Avoir une base de données centralisée des clients servis et une base de référencement, ce qui permettrait de mieux connaître la clientèle desservie et de mieux comprendre le contexte.

4.2 Appui au secteur d'établissement francophone - les Réseaux en immigration francophone

La deuxième partie de l'atelier a visé à identifier les priorités en appui au renforcement des capacités des coordonnateurs des RIF. Les participants ont été invités à discuter autour des deux questions suivantes :

- *À la lumière des nouvelles initiatives, comment entrevoyez-vous le rôle des RIF dans l'avenir (proche)?*
- *Comment concrètement pourriez-vous mieux être outillés pour mener à bien votre mandat?*

i) Rôle des RIF dans un avenir proche

Pour les RIF, leur but ultime est de devenir la référence pour les fournisseurs de services directs et la communauté; c'est d'être leader en immigration francophone dans les provinces/ territoires. En d'autres termes, ils se voient comme mécanisme incontournable dans la mise en œuvre du parcours de l'immigrant. Parmi les rôles dans lesquels ils se voient, les participants ont indiqué les suivants :

- Faciliter la promotion et le recrutement d'immigrants.
- Mobiliser les communautés autour des enjeux principaux de l'immigration
- Rôle consultatif dans le cadre des communautés francophones accueillantes. En plus d'être facilitateur, rôle de préparateur des communautés pour les aider à adopter un comportement susceptible d'attirer l'immigrant francophone.
- Rôle d'orientation stratégique provinciale en immigration.
- Promotion des communautés à l'international.
- Rôle de liaison auprès des municipalités et des provinces et territoires.
- Canal privilégié pour acheminer l'information provenant d'IRCC.

Pour jouer pleinement leurs rôles, les suggestions suivantes ont été avancées :

- Créer un réseau d'ambassadeurs de la diversité. Ceux-ci seront formés et pourront relayer les messages sur l'immigration. Cela permettra d'avoir un changement de mentalité.
- Donner la possibilité aux RIF d'animer des rencontres (car présentement dans les ententes de contributions existantes, il est indiqué qu'il n'est pas possible pour les RIF d'animer une activité qu'ils organisent).

ii) Suggestions afin d'aider à mieux outiller les RIF pour mener à bien leur mandat

Les participants ont fait des suggestions à différents niveaux :

Ressources

- Renforcer la capacité des RIF au niveau des ressources humaines ce qui permettrait de mener à bien leur mandat.
- Viser à faire concorder les grilles salariales; et aider à réduire le roulement de personnel.
- Avoir une personne chargée des communications et des relations publiques dans chaque RIF.
- Avoir des coordonnateurs à temps plein, afin de pouvoir atteindre des résultats comparables.
- Mettre à la disposition des RIF des outils pour faciliter la collaboration et l'engagement.
- Donner aux RIF la capacité de financer de petits projets locaux et ponctuels en fonction des besoins des communautés.

Formation

- Fournir de la formation aux coordonnateurs sur les mécanismes de requête de données et sur l'interprétation de ces données.

Fonctionnement

- Simplifier le modèle logique.
- Clarifier les types d'activités que peuvent mener les RIF, cela permettra de simplifier par la suite les processus de rapports annuels et les appels de proposition (ADP).
- Créer des mécanismes de concertation régionaux (par ex. à l'image du Comité Atlantique sur l'immigration francophone), lien avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.
- Améliorer la coordination/ gouvernance des RIF.
- Développer (par IRCC) des termes de références qui encadreraient le fonctionnement des RIF (par ex. clarifier la relation entre l'agent fiduciaire et le coordonnateur du RIF).
- Créer une boîte à outils pour assurer l'engagement des membres.

Promotion des activités

- Accorder plus de visibilité aux RIF sur le site d'IRCC – en permettant par exemple au client d'avoir accès à toute la liste des services fournis par les RIF via ce site.
- Faire la promotion des RIF auprès des collègues anglophones responsables des PLI/ LIP.
- Faire des capsules vidéo sur le parcours d'intégration francophone.
- Mettre par exemple en place un Comité de Communication FCFA/RIF/IRCC pour développer des messages, etc.

Volet 2 – Apprentissage

Les deux journées de travail à Ottawa ont également été l'occasion pour les coordonnateurs et coordonnatrices des RIF d'en apprendre un peu plus sur des thématiques et activités d'IRCC comme par exemple les priorités en établissement et notamment la formation linguistique et les réfugiés, le B-A BA d'un appel de proposition, et à mieux comprendre les données administratives du système iEDEC.

La section suivante présente un bref résumé de ces présentations.

1. Appel de proposition (ADP) 101 : conseils opérationnels d'IRCC

Présenté par Catherine Pitre, conseillère principale en politiques et programmes, Réseau de l'établissement

Résumé

Les ADP ouverts sont l'un des mécanismes d'IRCC pour allouer le financement de subventions et contributions lié au Programme d'établissement. Ils sont ouverts à toutes les organisations éligibles et ont un cycle normal de trois ans.

L'appel de proposition ciblé et la lettre d'expression d'intérêt sont d'autres mécanismes qui sont plus flexibles que l'ADP ouvert et peuvent être lancés plusieurs fois par année. Ces mécanismes sont utilisés pour combler un besoin précis, et notamment pour l'expérimentation de projets innovateurs.

Les étapes d'un ADP comprennent : 1) la soumission de la proposition, 2) l'évaluation par IRCC, 3) l'invitation à négocier, et lorsque les négociations sont fructueuses, 4) la signature de l'entente de contribution.

L'entente de contribution est une entente entre IRCC et un bénéficiaire offrant des services d'établissement ou d'aide au ré-établissement.

Pour le développement des propositions, les activités doivent respecter les modalités et conditions du Programme d'établissement d'IRCC. Une organisation peut soumettre plus d'une proposition. La proposition doit démontrer le lien avec le plan stratégique et les besoins de la communauté. Par ailleurs IRCC encourage les partenariats et les propositions communes.

Quelques conseils sont fournis pour favoriser la préparation d'une bonne proposition :

- Soumettre la/les proposition(s) tôt
- Respecter les délais
- Prêter attention aux messages du système
- S'assurer que les signataires soient disponibles
- Lire et utiliser les foires aux questions
- Rassembler les informations requises à l'avance
- S'assurer que votre organisation soit admissible

Questions/commentaires des participants

Quelques questions ont été soulevées par les participants. Par exemple, on a voulu savoir si IRCC avait développé un document de vulgarisation des différents types de financement. Ce qui n'est pas le cas présentement.

Un participant a voulu savoir s'il y avait un délai standard entre le lancement d'un ADP et la date limite de soumission de la proposition. La réponse d'IRCC a été qu'il n'y avait pas de délai standard.

2. La formation linguistique pour l'établissement en milieu minoritaire francophone

Présenté par Annie Carroll, analyste de politiques, Politique langagière, IRCC

Résumé

Le programme de formation linguistique est offert par l'entremise du *Cours de langue pour les immigrants au Canada* (CLIC) et de sa version anglaise *Language Instruction for Newcomers to Canada* (LINC), et comprend les éléments suivants :

- L'évaluation des compétences linguistiques et l'aiguillage vers des cours de langue
- Des cours de langue (niveaux alphabétisation à avancé) ainsi que de la formation liée à l'emploi et dans le milieu de travail

Les cours sont conçus pour répondre aux besoins des clients :

- Temps plein et temps partiels, cours du soir et de fin de semaine
- En personne, ou format mixte et en ligne
- Services de soutien (par ex., aide au transport, services de garde pour les enfants de nouveaux arrivants)

Près de 110 000 clients partout au Canada (en dehors du Québec), dont seulement 3% sont d'expression française. Plus des 2/3 sont des femmes. Plus de 90% prennent des cours en classe.

Plus de la moitié des clients de la formation linguistique sont au niveau 4 ou moins des niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC).

- La progression est particulièrement plus lente chez les réfugiés et les adultes plus âgés
- Divers facteurs cognitifs peuvent avoir un impact sur l'apprentissage (par ex., le stress, l'anxiété, la perte de mémoire, etc.)

Les immigrants francophones qui s'établissent dans une communauté francophone en situation minoritaire (CFSM) ont besoin d'une formation dans les deux langues officielles afin de réussir leur intégration (autant économique que sociale)

L'apprentissage ou le perfectionnement de la compétence langagière est un élément essentiel au parcours d'intégration francophone.

Questions / commentaires des participants

Un participant a voulu savoir comment était identifié l'immigrant d'expression française tel que considéré par le Programme de formation linguistique. Il a été mentionné que cela se faisait à partir de la langue auto-déclarée par les répondants.

Un participant a souligné le manque de personnes compétentes en région pour donner de la formation langagière.

L'importance de favoriser la formation en milieu de travail a été soulignée, comme par exemple le démontre un programme d'EDSC sur la formation où 95% des participants étaient des immigrants qui ont tous par la suite été placé en emploi.

L'attention a été attirée sur le fait que dans les CFSM, il y avait un plus petit nombre d'apprenants en français par rapport à ceux en anglais à cause du nombre réduit de francophones dans la communauté de façon générale.

Un participant a fait remarquer que se tourner vers des cours en ligne n'était pas dans les habitudes des nouveaux arrivants; ces derniers n'étant pas familiers avec les nouvelles technologies de l'information, ils préfèrent donc les cours en classe pour diverses raisons.

Par ailleurs, on note une méconnaissance de l'existence de cours en ligne, d'où la nécessité de faire la promotion de ces cours.

3. La réinstallation des réfugiés dans les communautés francophones en situation minoritaire

Présenté par Elizabeth Orton, Directrice adjointe, Affaires des réfugiés, IRCC

Résumé

Le Canada a un engagement de longue date envers la protection des réfugiés : signature de la convention de l'ONU sur le statut des réfugiés en 1969, et du Protocole en 1967

La *loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* a été adoptée en 2002. La *Loi* accorde la priorité à la protection plutôt qu'au capital humain.

Le système de protection des réfugiés du Canada a deux volets :

- Le programme de réinstallation de réfugiés et humanitaire (demande à l'extérieur du Canada)
- Le programme d'octroi de l'asile au Canada (demande depuis le Canada)

Trois catégories de réinstallation :

- 1) Réfugiés pris en charge par le gouvernement – recommandés par le HCR ou un autre organisme
- 2) Réfugiés parrainés par le secteur privé – recommandés par des répondants privés au Canada
- 3) Réfugiés désignés par un bureau des visas (programme mixte) – les répondants privés et le gouvernement fournissent conjointement du soutien pendant 1 an (6 mois chacun).

Réinstallation :

- Les réfugiés parrainés par le privé se réinstallent là où vivent leurs parrains.
- Pour les réfugiés pris en charge par le gouvernement, IRCC tient compte de différents facteurs pour déterminer le lieu de résidence de ces réfugiés, y compris avoir de la famille ou des amis au Canada, besoins médicaux ou autres besoins en matière de réinstallation, ainsi que des cibles locales du Ministère dans l'optique d'une répartition uniforme.

Questions de discussion

À la fin de la présentation, les participants ont été invités à discuter en groupe les cinq questions suivantes :

1. *Que signifie pour vous « favoriser l'épanouissement et le développement des communautés francophones en situation minoritaire »?*
2. *Quel(s) mécanisme(s) IRCC devrait-il utiliser pour consulter régulièrement les communautés francophones en situation minoritaire sur les questions de réinstallation et d'intégration des réfugiés?*
3. *Le parrainage privé de réfugiés dans votre collectivité susciterait-il de l'intérêt? Dans l'affirmative, comment pourrions-nous promouvoir le programme de la meilleure façon qui soit et à qui devrions-nous nous adresser?*
4. *Si IRCC devait financer un autre fournisseur de services francophone du PAR, où devrait-il le faire et pourquoi?*
5. *L'approche actuelle d'IRCC en matière de réinstallation et d'intégration des réfugiés a-t-elle une incidence sur l'épanouissement et le développement de votre collectivité? Expliquez.*

Le résultat des discussions se récapitule comme suit :

- Les CFSM sont désireuses de s'engager dans la réinstallation des réfugiés.
- L'amélioration de la vitalité des CFSM ne consiste pas seulement à augmenter le nombre de réfugiés francophones. Il s'agit également d'investir dans le capital humain (p. ex. les enfants de réfugiés qui apprennent le français peuvent se tourner vers des professions qui leur permettront de servir la communauté francophone dans l'avenir), d'accroître la capacité des fournisseurs de services francophones, de favoriser la diversité des CFSM et de renforcer l'esprit d'ouverture et d'inclusion dans les CFSM.
- Il y a un intérêt pour l'ajout d'organismes francophones au réseau d'organismes offrant des services du Programme d'aide à la réinstallation (PAR) aux réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG). L'option préférée des participants était de voir un fournisseur de services francophone du PAR dans chaque province, la deuxième option proposée était de conclure des ententes de services partagés avec les fournisseurs de services actuels du PAR.
- Il y a de l'intérêt pour le parrainage privé, mais il faudrait faire de la promotion et de la sensibilisation auprès des CFSM.
- Tous les réfugiés pris en charge par le gouvernement - comme tous les nouveaux arrivants - devraient être informés de la possibilité de s'intégrer en français au Canada.
- Il a été suggéré de créer des initiatives pour augmenter le nombre de réfugiés d'expression française accueillis dans les CFSM.

4. Introduction aux données du système Immigration – Environnement de déclaration d'ententes de contribution (iEDEC)

Présenté par Anne Couillard, Directrice adjointe, Mesure de performance, IRCC

Résumé

L'iEDEC est un système de collecte de données utilisé par les fournisseurs de services financés par IRCC pour enregistrer l'information sur les services directs offerts aux clients au titre des programmes d'établissement et de réinstallation du Ministère. Ces données sont utilisées pour la mesure du rendement, la surveillance des ententes de contribution, la recherche et l'évaluation, les décisions stratégiques, les plans de financement futurs, etc.

L'iEDEC est la principale source de données pour 36 indicateurs du programme d'établissement.

Le modèle logique du Programme d'établissement d'IRCC a brièvement été présenté aux participants.

Il a également été fait mention du Portail des données ouvertes du gouvernement du Canada, un site accessible au public et qui contient des données statistiques liées à l'immigration ainsi qu'au programme d'établissement d'IRCC.

Questions/ commentaires des participants

Pour ce qui est du système iEDEC, les participants ont noté l'importance d'avoir une formation des répondants (fournisseurs de services) pour s'assurer que les sondages soient mieux complétés, et ainsi assurer une meilleure qualité des données recueillies.

Un participant a attiré l'attention sur le fait que les répondants n'ont plus accès à l'information une fois qu'elle a été soumise via le système iEDEC; suggérant qu'IRCC pallie à ce problème, ce qui permettrait par exemple aux répondants de comparer leurs données d'une année à l'autre.

Pour ce qui est du Portail sur les données ouvertes du gouvernement du Canada, un participant a souligné le manque d'information sur les immigrants francophones sur ce Portail.

5. Associer l'évaluation à un plan stratégique pour les partenariats locaux en matière d'immigration

Présenté par Kathryn Doiron, analyste de politiques principale, Politiques de l'établissement et de l'intégration, IRCC

Résumé

Cette présentation visait à donner une mise à jour sur les Partenariats locaux en immigration (PLI).

Les conclusions de l'évaluation du Programme d'établissement menée en 2017 montrent que, dans l'ensemble, les PLI fonctionnent bien et permettent d'atteindre les objectifs clés.

Les PLI permettent notamment de répondre efficacement aux besoins en coordination de services, en échange de renseignements, en recherche sur les besoins locaux et en planification stratégique locale en ce qui a trait à l'intégration des immigrants.

L'évaluation a cependant mis en relief des aspects à améliorer, à savoir la mesure du rendement et la mise en œuvre de plans d'action à cause du manque de financement et des difficultés à accéder à des fonds.

Des travaux sont en cours pour l'élaboration d'un plan stratégique qui permettra de répondre aux enjeux mis en lumière par l'évaluation.